

Le projet éducatif et les équipes

Découvrez les missions du Service petite enfance de la mairie.

Le projet éducatif de la ville pour la petite enfance

- Des établissements d'accueil petite enfance qui veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants.
- Un accueil de qualité qui répond au mieux aux besoins de l'enfant et de sa famille.
- Un respect du rythme de l'enfant au niveau de son sommeil, de son alimentation, de son développement et de ses besoins affectifs.
- Un accueil pour chaque famille en respectant ses particularités et son histoire avec des adultes compétents et disponibles.
- Un accompagnement de l'enfant vers l'autonomie et la socialisation.

Les équipes des structures collectives

La direction d'un établissement petite enfance est assurée par :

- une puéricultrice ou une infirmière
- une éducatrice de jeunes enfants

La directrice et la directrice adjointe veillent au bon fonctionnement de l'établissement. Elles ont en charge la gestion administrative et budgétaire, l'animation et l'encadrement de l'équipe. Elles sont garantes de l'application du projet d'établissement et veillent au respect des règles de sécurité et d'hygiène.

Les équipes pluridisciplinaires sont composées :

- d'auxiliaires de puériculture
- d'éducatrices de jeunes enfants
- d'agents relais (CAP petite enfance ou BEP sanitaire et social)

Les équipes techniques sont composées :

- de cuisiniers
- d'agents de lingerie

Ils assurent la confection des repas, l'entretien de l'environnement immédiat des enfants et celui du linge.

Les intervenants extérieurs :

- un médecin d'établissement
- un psychologue

- une psychomotricienne
- une bibliothécaire

Documents

[Guide petite enfance 2019-20](#)